

RETOUR SUR L'OPÉRATION FAISANDEAUX 2025

À l'occasion des tables rondes organisées par la FDCI en avril dernier à La Côte Saint André, un temps d'échange a été consacré aux lâchers estivaux de faisandeaux, dans une logique de chasse plus éthique et plus qualitative. L'opération faisandeaux 2025 permet aujourd'hui de dresser un premier bilan.



Participation et retour de bagues

Au cours de la saison 2025, 2 743 faisandeaux ont été lâchés, répartis sur 55 sociétés de chasse.

Concernant les retours de bagues, 597 bagues ont été récupérées, issues de 108 sociétés de chasse, dont 3 dans la Drôme et 10 dans l'Ain, soit un taux de retour de 22 %. Ce chiffre reste indicatif et ne reflète pas le nombre réel de prélèvements, toutes les bagues n'étant pas systématiquement retournées.

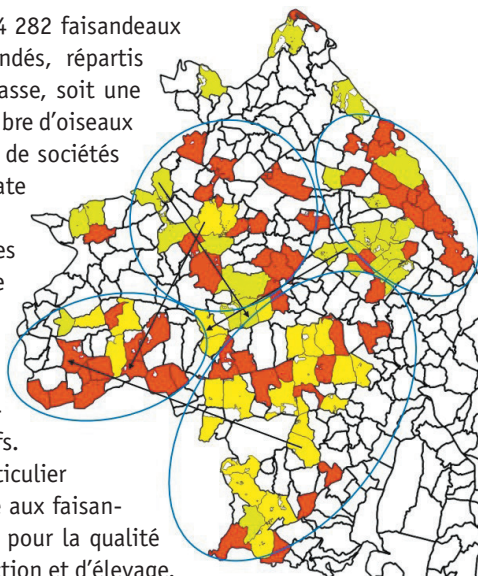
L'analyse des retours de bagues a toutefois permis d'observer la dispersion des oiseaux : en moyenne 8 km, avec certains individus parcourant de 10 à 50 km (voir carte : détenteurs en rouge, flèches noires pour les plus longues distances).

Perspectives 2026

Pour la saison 2026, 4 282 faisandeaux ont déjà été commandés, répartis sur 84 sociétés de chasse, soit une hausse de 55% du nombre d'oiseaux et de 53% du nombre de sociétés participantes (en date du 6 mai 2026).

La FDCI remercie les sociétés de chasse pour leur engouement croissant : plus la participation est large, plus les résultats seront significatifs.

Un remerciement particulier est également adressé aux faisaneries Gibis et Meyer, pour la qualité de leur travail de sélection et d'élevage.

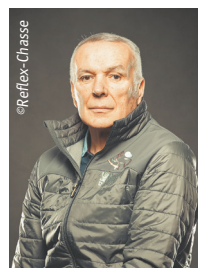


Les gagnants du concours « Chasse aux bagues » :

Ce concours a récompensé les sociétés de chasse, qu'elles soient ou non engagées dans l'opération faisandeaux, ainsi que les chasseurs individuels ayant transmis à la Fédération les numéros de bague des faisans prélevés.

- **Catégorie « engagement territorial »** : les ACCA de Com-melle, Chuzelles, Izeaux et Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.
- **Catégorie « fair-play »** : les ACCA d'Apprieu et Vey-rins-Thuellin.
- **Catégorie « ambassadeur »** : Didier BASSIERE, Yannick BOUVIER, Pascal CACHARD, Christian CHABOUD, Arthur DE CASTRO, Emile GUYON, Patrick PERRIOL.

Anthony VALDIVIA, *technicien*



Alain PERRIN, administrateur du Pays n°4 Terres froides :

« Il ne s'agit pas simplement d'un lâcher d'oiseaux, il s'agit d'une véritable démarche de connaissance et de compréhension. Le baguage permet de suivre la dispersion des individus, d'évaluer leur taux de survie et d'analyser leur capacité d'adaptation à nos milieux. Au-delà des aspects techniques, c'est une certaine vision de la chasse que nous défendons. Une chasse qui ne se limite pas à prélever, mais qui observe, comprend et s'adapte. Une chasse qui cherche à recréer des dynamiques naturelles et à favoriser l'installation durable des populations. Une chasse, enfin, qui redonne toute sa noblesse à l'acte cynégétique. »